



L'EXPERTISE



LE SENS DU SERVICE



LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



L'AMBITION  
INTERNATIONALE



**DERICHEBOURG**

**Rapport financier semestriel**  
**Période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES**

• Rapport financier semestriel	3
• Bilan consolidé	10
• Compte de résultat consolidé	12
• Etat du résultat global consolidé	12
• Tableau des flux de trésorerie consolidés	13
• Variation des capitaux propres consolidés	14
• Annexe aux états financiers consolidés intermédiaires	15
• Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	52

## 1. Rapport d'activité

Le conseil d'administration du 22 mai 2015, présidé par Monsieur Daniel DERICHEBOURG, a arrêté les comptes semestriels au 31 mars 2015. Au cours de cette séance, le Président Directeur Général s'est félicité des premiers effets des restructurations passées, qui se traduisent par une nette amélioration de l'EBITDA courant (+34%) et par un résultat net positif (+13,7 M€), qui permettent d'envisager la reprise de la distribution de dividendes. Le conseil s'est également félicité de la poursuite du désendettement (endettement net de 258,1 M€ au 31 mars 2015) et du ratio de levier désormais inférieur à 2.

### 1.1 Evénement marquant : Amélioration de la rentabilité en dépit d'une baisse du chiffre d'affaires

En dépit d'un recul du chiffre d'affaires (-5%), le groupe améliore significativement sa rentabilité mesurée en termes d'EBITDA (+34% à 57,4 M€), et renoue avec un résultat net positif significatif (+13,7 M€). Les deux divisions, Services à l'Environnement et Multiservices contribuent à cette amélioration, qui est le fruit de plusieurs actions conjuguées :

#### **Division Services à l'Environnement :**

- Préférence pour les marges unitaires sur les flux traités plutôt que course au volume
- Rationalisation des capacités industrielles, en veillant à ce que les outils (en particulier les broyeurs) aient un taux d'utilisation élevé, ceci pouvant se traduire par la mise en sommeil de certains actifs (2 broyeurs mis en sommeil au cours des 18 derniers mois)
- Etude des flux logistiques pour réduire les frais de transport,
- Réduction des volumes mis en décharge, et pour cela valorisation des produits autres que métalliques : les plastiques en particulier, dans lequel le groupe devient un acteur significatif.
- Développement des activités « de niche », davantage contributives

#### **Division Multiservices**

- Actions commerciales menées auprès de nouveaux clients, qui se traduisent par la signature de nouveaux contrats
- Recherche de services innovants et différentiants

## 1.2 Résultat des différentes activités et situation financière

### 1.2.1 Les comptes du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015 6 mois</b>	<b>2014 6 mois</b>	<b>Variation %</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 195,9</b>	<b>1 261,9</b>	<b>(5%)</b>
<b>EBITDA courant</b>	<b>57,4</b>	<b>42,9</b>	<b>34%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>4,8%</i>	<i>3,4%</i>	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>21,5</b>	<b>7,1</b>	<b>202%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,6%</i>	
Italie - Restructuration et évolution de situations litigieuses	(1,0)	(4,5)	
Belgique - Litiges environnementaux et sociaux		(1,6)	
France - charges non-récurrentes liées à l'activité Maintenance Aéronautique		(2,0)	
France - contrôle URSSAF Derichebourg Propreté		(0,5)	
Restructuration de l'activité Multiservices	(0,5)		
Coût de démarrage Derichebourg Maroc		(0,4)	
Risque client sur années antérieures San Germano	0,0	(0,2)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>20,0</b>	<b>(2,1)</b>	<b>na</b>
Frais financiers nets	(9,7)	(15,7)	
Gains et pertes de change et autres	2,1	(0,1)	
Dépréciation créance financière		(12,8)	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>12,5</b>	<b>(30,8)</b>	<b>na</b>
Impôts sur les bénéfices	1,2	(1,5)	
Part de résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	0,2	
<b>Résultat net</b>	<b>13,7</b>	<b>(32,1)</b>	<b>na</b>
Résultat après impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>13,7</b>	<b>(32,1)</b>	<b>na</b>
Revenant aux actionnaires de la société	13,1	(32,1)	
Revenant aux minoritaires	0,5	(0,0)	

#### Changements dans le référentiel comptable

Plusieurs adoptions de textes IFRS impactent les comptes. Elles sont appliquées de manière rétrospective, et détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés semestriels. A noter l'application d'IFRIC 21 (impôts et taxes), qui impacte défavorablement le résultat du semestre pour 2,6 M€, et dont l'impact se renversera au second semestre.

#### Chiffre d'affaires consolidé

Dans une conjoncture qui est demeurée difficile sur le semestre, le chiffre d'affaires s'élève à 1,2 milliard d'euros, en diminution de 5% par rapport à l'exercice précédent. La progression du chiffre d'affaires de l'activité Multiservices (+4,4%) compense partiellement la diminution de celui de l'activité Services à l'Environnement (-8,4%).

### EBITDA courant

L'EBITDA courant s'élève à 57,4 millions d'euros, soit 4,8% du chiffre d'affaires. Il progresse de 34% par rapport à l'exercice précédent. Sur douze mois glissants, il s'élève à 130 M€, le second semestre étant traditionnellement meilleur que le premier dans les deux activités du groupe.

### Résultat opérationnel

Après prise en compte de 36,4 M€ de dotation aux amortissements et 1,5 M€ de charges non-récurrentes, le résultat opérationnel est positif à 20 M€, en progression de 22,2 M€ par rapport à l'exercice précédent.

### Résultat avant impôt

Après prise en compte de 9,7 M€ de frais financiers nets (économie de 6 M€ par rapport à l'exercice précédent), le résultat avant impôt s'élève à 12,5 M€.

### Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est de 13,7 M€. Il intègre un produit d'impôt différé de 3,8 M€ lié à la prise en compte sur les déficits reportables du caractère pérenne des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés.

## 1.2.2 L'activité Services à l'Environnement

### Compte de résultat consolidé ENVIRONNEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015 6 mois</b>	<b>2014 6 mois</b>	<b>Variation %</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>868,0</b>	<b>947,4</b>	<b>(8%)</b>
<b>EBITDA courant</b>	<b>48,5</b>	<b>36,5</b>	<b>33%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>5,6%</i>	<i>3,9%</i>	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>17,3</b>	<b>5,3</b>	<b>229%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>2,0%</i>	<i>0,6%</i>	
Italie - Restructuration et évolution de situations litigieuses	(1,0)	(4,5)	
Belgique - Litiges environnementaux et sociaux		(1,6)	
Risque client sur années antérieures San Germano	0,0	(0,2)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>16,3</b>	<b>(1,1)</b>	<b>na</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Services à l'Environnement s'élève à 868 M€ sur le semestre, en réduction de 8,4% par rapport à l'exercice précédent. Les tonnages vendus évoluent comme suit :

<i>(en milliers de tonnes)</i>	<b>2015 6 mois</b>	<b>2014 6 mois</b>	Variation
Ferrailles	1 664,1	1 836,3	(9,4%)
Métaux non ferreux	241,0	233,4	3,3%
<b>Total volumes</b>	<b>1 905,1</b>	<b>2 069,7</b>	<b>(7,9%)</b>
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015 6 mois</b>	<b>2014 6 mois</b>	Variation
Ferrailles	407,6	493,8	(17,4%)
Métaux non ferreux	338,7	321,2	5,4%
Prestations	121,7	132,4	(8,0%)
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>868,0</b>	<b>947,4</b>	<b>(8,4%)</b>

La diminution du tonnage de ferrailles traitées sur la période (-7,9 %) s'explique par :

- la rareté de l'offre de déchets métalliques dans les régions dans lesquelles le groupe opère
- le choix délibéré de privilégier les marges unitaires plutôt que les volumes.

Les cours des ferrailles ont été inférieurs sur le semestre à ceux du semestre comparable de l'exercice précédent, notamment à cause de la faible demande en Turquie, premier importateur mondial, et de la répercussion partielle sur les ferrailles de la baisse du prix de vente des aciers issus de la filière électrique, qui suit celle de l'acier issu de la filière haut-fourneau, avantagée par les cours très bas du minerai de fer. En conséquence, et compte tenu de l'effet volume décrit plus haut, le chiffre d'affaires Ferrailles diminue de 17,4%.

La progression de 3,3 % des volumes de métaux non-ferreux traités s'explique principalement par la progression de l'activité des chantiers métaux non-ferreux du groupe.

Le chiffre d'affaires métaux non-ferreux progresse de 5,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent. L'évolution positive du prix des lingots d'aluminium explique cette progression, outre celle des volumes.

L'EBITDA courant est de 48,5 M€, soit 5,6% du chiffre d'affaires, en progression de 12 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Une charge non-récurrente de 1 M€ a été enregistrée dans le cadre d'un litige en Italie.

Le résultat opérationnel s'élève à 16,3 M€.

### 1.2.3 L'activité Services aux Entreprises

#### Compte de résultat consolidé MULTISERVICES

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2015 6 mois</b>	<b>2014 6 mois</b>	<b>Variation %</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>327,6</b>	<b>313,9</b>	<b>4%</b>
<b>EBITDA courant</b>	<b>11,8</b>	<b>9,3</b>	<b>26%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>3,6%</i>	<i>3,0%</i>	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>8,2</b>	<b>6,1</b>	<b>34%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>2,5%</i>	<i>1,9%</i>	
France - charges non-récurrentes liées à l'activité Maintenance Aéronautique		(2,0)	
France - contrôle URSSAF Derichebourg Propreté		(0,5)	
Restructuration de l'activité Multiservices	(0,5)		
Coût de démarrage Derichebourg Maroc		(0,4)	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7,7</b>	<b>3,2</b>	<b>142%</b>

Le chiffre d'affaires progresse de 4,4% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 327,6 M€. Le chiffre d'affaires de tous les métiers du Multiservices est en progression. Le démarrage sur le semestre d'un important contrat d'externalisation d'affichage publicitaire est à noter.

L'EBITDA courant s'élève à 11,8 M€, soit une progression de 2,5 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Une provision non-récurrente de 0,5 M€ a été constatée sur la période, liée à l'arrêt d'une activité spécifique.

Le résultat opérationnel est de 7,7 M€, en progression de 4,5 M€ par rapport à l'an passé.

### 1.2.4 L'activité Holding

#### Compte de résultat consolidé HOLDING

<i>(en millions d'euros)</i>	2015 6 mois	2014 6 mois	Variation %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>na</b>
<b>EBITDA courant</b>	<b>(2,8)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>na</b>
<i>en % du CA</i>	na	na	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(4,2)</b>	<b>na</b>
<i>en % du CA</i>	na	na	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(4,2)</b>	<b>na</b>

### 1.3 Nouveau désendettement sur le semestre.

Le désendettement s'est poursuivi sur l'exercice (endettement financier net au 31 mars 2015 : 258,1 M€). Le ratio de levier est désormais inférieur à 2, ce qui améliorera de nouveau les conditions financières consenties au groupe, qui est en avance sur sa trajectoire de désendettement.

### 1.4 Principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice

Dans l'activité Services à l'Environnement, un des catalyseurs positifs observés au premier semestre, et détaillés en début de rapport, devraient perdurer au second semestre, dans un contexte où l'activité Ferraille traditionnelle est confrontée à un manque de volumes pour tous les acteurs.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services aux Entreprises devrait continuer à progresser. En termes de rentabilité, le second semestre devrait être meilleur que le premier.

Le groupe est dorénavant bien positionné pour étudier les opérations de croissance externe.

Le programme de rachat d'actions mis en œuvre sur le semestre (4,66% d'actions auto-détenues au 31 mars 2015) sera poursuivi.

Le lecteur est par ailleurs invité à se référer aux développements du document de référence 2013-2014 relatifs aux risques (section 4.3, pages 38 à 43), ainsi qu'à ceux de l'annexe aux comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 (note 4.25).

#### 1.4.1 Principales transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées n'ont pas été modifiées dans leur nature et sont décrites dans le paragraphe 7.3 du document de référence 2013-2014.



## **2. Attestation du rapport semestriel**

Je, soussigné, atteste qu'à ma connaissance, les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 22 mai 2015

Daniel DERICHEBOURG  
Président Directeur Général

**BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DERICHEBOURG AU 31 MARS 2015**

<b>ACTIF</b> (en millions d'euros)	Note annexe	<b>31-03-15</b>	<b>30-09-14</b> <b>RETRAITE (1)</b>
Ecarts d'acquisition	4.1	207,2	206,6
Immobilisations incorporelles	4.1	3,8	3,8
Immobilisations corporelles	4.2	433,7	433,9
Actifs financiers	4.3	9,8	8,8
Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises	4.4	17,3	18,3
Impôts différés	4.22	42,2	39,2
Autres actifs	4.5	0,2	0,0
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>714,2</b>	<b>710,6</b>
Stocks et en-cours	4.6	79,7	87,5
Créances clients	4.7	243,1	261,9
Créances d'impôt	4.7	5,0	6,3
Autres actifs	4.7	82,3	70,8
Actifs financiers	4.7	14,4	22,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	102,4	37,0
Instruments financiers	4.12	1,1	1,9
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>528,1</b>	<b>487,6</b>
<b>Total actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>		<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 242,3</b>	<b>1 198,3</b>

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

<b>PASSIF</b> (en millions d'euros)	Note annexe	<b>31-03-15</b>	<b>30-09-14</b> <b>RETRAITE (1)</b>
Capital social	<b>4.9</b>	42,0	42,0
Primes liées au capital		27,6	27,6
Actions propres		(20,6)	(8,6)
Réserves		279,9	284,3
Résultat de l'exercice		13,1	(9,4)
<b>Capitaux propres Groupe</b>		<b>342,0</b>	<b>336,0</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle	<b>4.10</b>	3,2	2,9
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>345,3</b>	<b>338,8</b>
Emprunts et dettes financières	<b>4.11</b>	237,3	201,6
Provision retraite et avantages similaires	<b>4.13</b>	35,6	35,4
Autres provisions	<b>4.13</b>	21,1	18,8
Impôts différés	<b>4.22</b>	21,6	20,1
Autres passifs	<b>4.16</b>	1,3	1,5
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>316,9</b>	<b>277,4</b>
Emprunts et dettes financières	<b>4.11</b>	123,2	114,0
Provisions	<b>4.13</b>	9,2	13,1
Fournisseurs	<b>4.15</b>	205,8	232,5
Dettes d'impôts	<b>4.15</b>	1,9	2,0
Autres passifs	<b>4.15</b>	225,5	206,4
Instruments financiers	<b>4.12</b>	8,2	7,8
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>573,9</b>	<b>575,9</b>
<b>Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>		<b>6,2</b>	<b>6,2</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 242,3</b>	<b>1 198,3</b>

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

**RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE DERICHEBOURG AU 31 MARS 2015**

(en millions d'euros)	Note annexe	2015-6 mois	2014-6 mois (1) RETRAITE
Chiffre d'affaires	4.17	1 195,9	1 261,9
Autres produits de l'activité		1,0	3,3
Achats consommés		(624,3)	(695,1)
Charges externes		(140,6)	(145,3)
Charges de personnel	4.27	(349,1)	(356,0)
Impôts et taxes		(24,8)	(26,1)
Dotations aux amortissements		(36,4)	(35,9)
Dotations aux provisions	4.18	(2,0)	(2,9)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		(0,5)	(1,0)
Autres charges d'exploitation	4.19	(4,9)	(3,5)
Autres produits d'exploitation	4.19	7,2	7,6
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>21,5</b>	<b>7,1</b>
Autres charges opérationnelles	4.20	(1,5)	(9,2)
Autres produits opérationnels	4.20		
Résultat sur cessions de participations consolidées		0,0	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>20,0</b>	<b>(2,1)</b>
Frais financiers nets	4.21	(9,7)	(15,7)
Gains et pertes de change et autres	4.21	2,1	(0,7)
Dépréciation créance financière	4.21		(12,2)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>12,5</b>	<b>(30,8)</b>
Impôts sur les bénéfices	4.22	1,2	(1,5)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et les co-entreprises		(0,0)	0,2
<b>Résultat net</b>		<b>13,7</b>	<b>(32,1)</b>
Résultat après impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>13,7</b>	<b>(32,1)</b>

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

Revenant :			
- aux actionnaires de la société		13,1	(32,1)
- aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0,5	(0,0)
Résultat par action : résultat revenant aux actionnaires de la société (en € par action)	4.23		
- de base		0,1	(0,2)
- dilué		0,1	(0,2)
Résultat par action : résultat revenant aux actionnaires de la société après résultat des activités arrêtées ou cédées (en € par action)			
- de base		0,1	(0,2)
- dilué		0,1	(0,2)

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE DU GROUPE DERICHEBOURG**

(en millions d'euros)	2015-6 mois	2014-6 mois (1) RETRAITE
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>13,7</b>	<b>(32,1)</b>
Ecarts de conversion	7,2	(0,7)
Couverture des flux futurs	(0,4)	2,9
Impôts sur autres éléments du résultat global	(1,9)	(1,0)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres	4,9	1,2
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>18,6</b>	<b>(30,9)</b>
Dont		
- part revenant aux actionnaires de la société	18,0	(30,9)
- part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	0,5	0,0

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES DU GROUPE DERICHEBOURG AU 31 MARS 2015**

(en millions d'euros)	Note Annexe	2015-6 mois	2014 - 6 mois (1) <b>RETRAITE</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé		13,7	(32,1)
Résultat net consolidé des activités abandonnées ou en cours de cession			
Résultat net consolidé des activités poursuivies		13,7	(32,1)
Ajustements pour :			
Elimination du résultat des entreprises associés et des co-entreprises		0,0	(0,2)
Amortissements et provisions		34,6	57,3
Profits et pertes de juste valeur		0,6	(1,7)
Elimination des résultats de cession		1,6	2,2
Elimination des produits de dividendes		(0,0)	
Autres produits et charges sans incidence trésorerie			
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>50,5</b>	<b>25,5</b>
Coût de l'endettement financier net		9,7	15,7
Charge d'impôt		(1,2)	1,5
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>59,0</b>	<b>42,7</b>
Variation du BFR lié à l'activité		4,8	13,5
Impôts versés		(0,9)	(6,6)
Flux de trésorerie d'exploitation générés par les activités abandonnées			(8,0)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>62,9</b>	<b>41,7</b>
Incidence des variations de périmètre		(0,2)	303,6
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(19,4)	(26,3)
Acquisition d'actifs financiers		(1,7)	(0,0)
Variation des prêts et avances consentis		8,1	(0,4)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		2,3	1,8
Cession d'actifs financiers		0,0	0,0
Dividendes reçus		1,0	0,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités abandonnées		0,0	(9,9)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS</b>		<b>(9,9)</b>	<b>269,2</b>
Emission d'emprunts		78,8	247,4
Remboursement d'emprunts		(39,5)	(449,4)
Intérêts financiers nets versés		(11,0)	(17,3)
Dividendes versés aux actionnaires du groupe			(9,9)
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle			(0,6)
Actions propres		(12,0)	0,0
Factor		0,6	12,3
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées			(2,9)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>17,0</b>	<b>(220,3)</b>
Incidence de la variation des taux de change		4,0	(0,1)
Incidence de la variation des taux de change des activités abandonnées			(0,2)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>73,9</b>	<b>90,3</b>
Trésorerie d'ouverture	4.8	12,8	(48,4)
Trésorerie de clôture	4.8	86,7	41,8
Variation de trésorerie des activités abandonnées			
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>73,9</b>	<b>90,3</b>

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU GROUPE DERICHEBOURG AU 31 MARS 2015**

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves (1)	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice (1)	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle (1)	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 30 septembre 2013</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>324,2</b>	<b>1,6</b>	<b>(32,1)</b>	<b>354,7</b>	<b>0,7</b>	<b>355,5</b>
Application IFRS 10 et 11								2,3	2,3
Application IFRIC 21						(1,1)	(1,1)		(1,1)
<b>Situation au 1er octobre 2013 retraitée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>324,2</b>	<b>1,6</b>	<b>(32,2)</b>	<b>353,6</b>	<b>3,0</b>	<b>356,6</b>
Affectation du résultat				(33,2)		33,2	0,0		0,0
Dividendes versés				(9,9)			(9,9)	(0,6)	(10,5)
Actions propres			0,0				0,0		0,0
Résultat de l'exercice (part du groupe)						(32,1)	(32,1)	0,0	(32,1)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				1,9	(0,7)		1,2		1,2
Autres variations					(0,2)		(0,2)	(0,1)	(0,3)
<b>Situation au 31 mars 2014 retraitée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>283,0</b>	<b>0,8</b>	<b>(32,1)</b>	<b>312,6</b>	<b>2,4</b>	<b>315,0</b>
Affectation du résultat				0,0		(0,0)	0,0		0,0
Dividendes versés				0,0			0,0	0,0	0,0
Actions propres			(0,1)				(0,1)		(0,1)
Résultat de l'exercice (part du groupe)						23,8	23,8	0,3	24,2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(3,4)	2,8		(0,7)		(0,7)
Autres variations					0,3		0,3	0,2	0,4
<b>Situation au 30 septembre 2014 retraitée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,6)</b>	<b>279,5</b>	<b>3,7</b>	<b>(8,3)</b>	<b>336,0</b>	<b>2,9</b>	<b>338,8</b>
Affectation du résultat				(8,3)		8,3	0,0		0,0
Dividendes versés							0,0	(0,3)	(0,3)
Actions propres			(12,0)				(12,0)		(12,0)
Résultat de l'exercice (part du groupe)						13,1	13,1	0,5	13,7
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(2,3)	7,2		5,0	(0,0)	5,0
Autres variations							0,0	0,1	0,1
<b>Situation au 31 mars 2015</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(20,6)</b>	<b>269,0</b>	<b>10,9</b>	<b>13,1</b>	<b>342,0</b>	<b>3,2</b>	<b>345,3</b>

(1) L'adoption des normes IFRS 10 et 11 ainsi que l'interprétation IFRIC 21 mentionnées en note 2.3.3 prévoient une application rétrospective. En conséquence, les états financiers présentés au titre des exercices comparatifs ont été retraités.

**Passage capitaux propres 2014 tel que publiés à capitaux propres 2014 retraités**

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 31 mars 2014 telle que publiée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>284,0</b>	<b>0,8</b>	<b>(29,9)</b>	<b>316,0</b>	<b>0,5</b>	<b>316,5</b>
Application IFRS 10 et 11							0,0	1,8	1,8
Application IFRIC 21				(1,1)		(2,2)	(3,3)		(3,3)
<b>Situation au 31 mars 2014 retraitée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,5)</b>	<b>283,0</b>	<b>0,8</b>	<b>(32,1)</b>	<b>312,6</b>	<b>2,4</b>	<b>315,0</b>
<b>Situation au 30 septembre 2014 telle que publiée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,6)</b>	<b>280,6</b>	<b>3,7</b>	<b>(8,4)</b>	<b>336,9</b>	<b>0,6</b>	<b>337,5</b>
Application IFRS 10 et 11							0,0	2,3	2,3
Application IFRIC 21				(1,1)		0,2	(1,0)	(0,0)	(1,0)
<b>Situation au 30 septembre 2014 retraitée</b>	<b>42,0</b>	<b>27,6</b>	<b>(8,6)</b>	<b>279,5</b>	<b>3,7</b>	<b>(8,3)</b>	<b>336,0</b>	<b>2,9</b>	<b>338,8</b>

## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION DU GROUPE .....</b>	<b>16</b>
1.1. IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR .....	16
1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE .....	16
1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	16
<b>2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>16</b>
2.1. PRINCIPES GENERAUX.....	16
2.2. PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION .....	18
2.3. CHANGEMENTS COMPTABLES.....	18
<b>3. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>21</b>
3.1. ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	21
3.2. RESTRUCTURATIONS.....	21
<b>4. NOTES ANNEXES.....</b>	<b>22</b>
4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ECARTS D'ACQUISITION .....	22
4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (CREDIT-BAIL INCLUS).....	23
4.3. ACTIFS FINANCIERS .....	24
4.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES CO-ENTREPRISES .....	24
4.5. AUTRES ACTIFS NON COURANTS .....	25
4.6. STOCKS ET EN-COURS.....	25
4.7. CREANCES CLIENTS, AUTRES CREANCES ET ACTIFS FINANCIERS COURANTS .....	26
4.8. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	26
4.9. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	27
4.10. INTERETS NE CONFERANT PAS LE CONTROLE .....	27
4.11. ENDETTEMENT.....	28
4.12. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	33
4.13. PROVISIONS NON COURANTES ET PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL .....	39
4.14. PROVISIONS COURANTES .....	39
4.15. AUTRES PASSIFS COURANTS .....	40
4.16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS.....	40
4.17. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	40
4.18. DOTATIONS AUX PROVISIONS.....	42
4.19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION .....	42
4.20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....	43
4.21. FRAIS FINANCIERS NETS .....	43
4.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	44
4.23. RESULTAT PAR ACTION .....	46
4.24. ENGAGEMENTS.....	46
4.25. LITIGES SIGNIFICATIFS.....	48
4.26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	50
4.27. INFORMATIONS SOCIALES.....	51

## **1. PRESENTATION DU GROUPE**

---

### **1.1. IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR**

DERICHEBOURG est une société anonyme créée et domiciliée en France, 119, avenue du général Michel Bizot 75012 PARIS. DERICHEBOURG est cotée sur le marché Euronext, compartiment B. Les activités du Groupe sont les suivantes :

- activité Services à l'Environnement,
- activité Services aux Entreprises,
- activité Holding.

Derichebourg détient au sein d'une SCI immobilière une grande partie de son immobilier d'exploitation.

Les états financiers consolidés pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Derichebourg SA le 22 mai 2015 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux comptes.

Ils reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros sauf mention contraire. Les montants sont arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

### **1.2. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE**

Néant

### **1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## **2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

### **2.1. PRINCIPES GENERAUX**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers au 31 mars 2015 du Groupe Derichebourg sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire ») telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Les règles et méthodes sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2014 à l'exception des normes explicitées en note 2.3.3.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe Derichebourg au 30 septembre 2014.



Les données sectorielles présentées au titre de l'exercice précédent sont en accord avec le découpage sectoriel en vigueur depuis la fusion intervenue en 2007 entre CFF Recycling et Penauille Polyservices.

Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe Derichebourg pour l'exercice clos le 30 septembre 2014 sont disponibles sur demande au siège social de la société situé 119, avenue du général Michel Bizot à Paris ou sur le site internet [www.derichebourg.com](http://www.derichebourg.com).

#### 2.1.1. NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES A L'EXERCICE OUVERT LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2014

Les normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe Derichebourg à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014 sont les suivantes :

La norme IAS 27 révisée « Etats financiers individuels » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La norme IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les amendements à IAS 32 « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La norme IFRS 11 « Partenariats » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12 applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » applicables aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014.

La première application d'un certain nombre de ces textes entraîne des impacts sur les comptes consolidés du Groupe, explicités en note 2.3.

#### 2.1.2. NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES NON ENCORE EN VIGUEUR

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> octobre 2014 (les dates d'application sont les dates reconnues par l'EFRAG):

- Améliorations annuelles cycle 2010-2012 applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> février 2015

- Améliorations annuelles cycle 2011-2013 applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015

Leur impact éventuel fera l'objet d'une évaluation en cours d'exercice.

## **2.2. PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION**

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels consolidés du 30 septembre 2014 à l'exception des normes explicitées en note 2.3.

Les principes comptables sont décrits dans le document de référence 2013-2014 aux paragraphes 2.2 et 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

## **2.3. CHANGEMENTS COMPTABLES**

### **2.3.1. PREMIERES APPLICATIONS DES NORMES IFRS 10 IFRS 11 ET IFRS 12**

#### **2.3.1.1. PREMIERE APPLICATION DE LA NORME IFRS 10 « ETATS FINANCIERS CONSOLIDES »**

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS27 « Etats financiers consolidés et individuels » ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation-entités ad hoc ».

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de contrôle fondé sur trois critères : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Auparavant, le contrôle était défini dans la norme IAS 27 comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

La première application de cette nouvelle norme a conduit le Groupe à mener des travaux d'analyse de ses participations afin de déterminer le contrôle exercé sur celles-ci au regard de la nouvelle définition du contrôle et ce sur l'ensemble des périodes présentées.

Les impacts résultant de la première application de la norme IFRS 10 sont présentés en note 2.3.3

#### **2.3.1.2. PREMIERE APPLICATION DE LA NORME IFRS 11 « PARTENARIATS »**

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des co-entreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des co-entrepreneurs ». Cette nouvelle norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

En application de cette nouvelle norme, seuls deux types de partenariat existent : les co-entreprises et les activités conjointes, la classification des partenariats s'effectuant sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords et, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties (« co-entrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties (« co-participants ») ont des droits directs sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entité.

Pour rappel la norme IAS 31 définissait trois types de partenariat, en s'appuyant principalement sur la forme juridique du partenariat. En application de la norme IAS 31, le Groupe comptabilisait ses partenariats, réalisés en co-entreprises, en utilisant la méthode de l'intégration proportionnelle.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de co-entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode la mise en équivalence ( la méthode de l'intégration proportionnelle n'est plus autorisée). Chacun des co-participants à une activité conjointe doit comptabiliser les actifs et les passifs (et produits et charges) relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les modifications introduites sur les formes de partenariats et les modes de consolidation qui en résultent ont conduit le Groupe à mener des travaux de revue de ses partenariats, sur l'ensemble des périodes présentées.

Les impacts résultant de la première application de la norme IFRS 11 sont présentés en note 2.3.3

#### 2.3.1.3. PREMIERE APPLICATION DE LA NORME IFRS 12 « INFORMATIONS A FOURNIR SUR LES INTERETS DETENUS DANS D'AUTRES ENTITES »

La norme IFRS 12 est une norme qui précise les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entreprises structurées non consolidées. Cette norme s'appliquera pour la première fois au Groupe lors de l'établissement des états financiers consolidés de l'exercice 2014-2015 et entrainera un enrichissement des notes aux états financiers.

#### 2.3.2. PREMIERE APPLICATION DE L'INTERPRETATION IFRIC 21 « TAXES PRELEVEES PAR UNE AUTORITE PUBLIQUE »

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. Cependant l'article 2 du règlement de l'Union Européenne reporte l'application obligatoire de cette interprétation, pour les pays de l'UE, aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014.

Cette interprétation précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements, qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS12, dépend des termes de la législation y afférent, indépendamment de l'assiette de la période de l'assiette de calcul du prélèvement. En conséquence, un passif pour paiement d'une taxe ne peut être comptabilisé progressivement dans les comptes intermédiaires.

La première application de cette interprétation par le Groupe affecte le rythme de reconnaissance en période intermédiaire de certaines taxes, telles que la C3S ou la taxe foncière.

L'impact de cette interprétation pour le Groupe est présenté en note 2.3.3.

#### 2.3.3. IMPACTS LIES A L'APPLICATION DES NORMES IFRS 10 ET IFRS 11 ET D'IFRIC 21 SUR LES COMPTES DU GROUPE

Les incidences de l'application d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRIC 21 sont présentées ci-après :

<b>Impact Bilan au 30-09-2014 en M€</b>	<b>IFRS 10</b>	<b>IFRS 11</b>	<b>IFRIC21</b>	<b>TOTAL</b>
Actifs non courants (hors participations dans les entreprises associées et co-entreprises)	1,9	(9,7)	(0,4)	(8,2)
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	0,0	8,3	0,0	8,3
Actifs courants	1,6	(11,5)	0,0	(9,9)
<b>Total actif</b>	<b>3,3</b>	<b>(12,9)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(9,9)</b>
Capitaux propres Groupe	0,0	0,0	(1,0)	(1,0)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	2,3	0,0	(0,0)	2,3
Passifs non courants	0,4	(0,6)	0,6	0,5
Passifs courants	0,8	(12,4)	(0,1)	(11,7)
<b>Total passif</b>	<b>3,3</b>	<b>(12,9)</b>	<b>(0,4)</b>	<b>(9,9)</b>

<b>Impact résultat au 31-03-2014 en M€</b>	<b>IFRS 10</b>	<b>IFRS 11</b>	<b>IFRIC21</b>	<b>TOTAL</b>
Chiffre d'affaires	2,9	(21,6)	0,0	(18,6)
Ebitda courant	0,6	(0,9)	(2,6)	(2,9)
Résultat opérationnel	0,3	(0,1)	(2,6)	(2,5)
Résultat après impôt	0,2	(0,2)	(2,2)	(2,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et des co-entreprises	0,0	0,2	0,0	0,2

<b>Impact TFT au 31-03-2014 en M€</b>	<b>IFRS10</b>	<b>IFRS 11</b>	<b>IFRIC 21</b>	<b>TOTAL</b>
Résultat net total consolidé	0,2	(0,0)	(2,2)	(2,0)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	0,5	(0,9)	(2,2)	(2,6)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	0,6	(1,0)	(2,6)	(3,0)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	2,0	(0,7)	0,0	1,3
FLUX NET DE TRESORERIE LIE A UX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(0,9)	0,4	0,0	(0,5)
VARIATION DE LA TRESORERIE	0,7	0,2	0,0	0,9

<b>Impact résultat au 31-03-2015 en M€</b>	<b>IFRS 10</b>	<b>IFRS 11</b>	<b>IFRIC21</b>	<b>TOTAL</b>
Chiffre d'affaires	3,5	(20,4)	0,0	(16,8)
Ebitda courant	0,6	(0,6)	(2,6)	(2,6)
Résultat opérationnel	0,5	0,0	(2,6)	(2,1)
Résultat après impôt	0,3	0,3	(2,4)	(1,7)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et des co-entreprises	0,0	(0,3)	0,0	(0,3)

### **3. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

---

#### **3.1. ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

##### **Pôle Services à l'environnement**

- Derichebourg Marrakech

##### **Pôle Services aux entreprises**

- Derichebourg Travaux Maintenance Nucléaire

#### **3.2. RESTRUCTURATIONS**

##### **Pôle Services à l'environnement**

- En date du 1<sup>er</sup> octobre 2014, transmission universelle du patrimoine :

- de la SCI CARSOA à la SCI CFF IMMOBILIERE
- de la SCI IMMOREC à la SCI CFF IMMOBILIERE
- de la SCI DE LA RUE PRESSENCE à la SCI CFF IMMOBILIERE
- de la SCI LA FONCIERE DES SABLONS à la SCI CFF IMMOBILIERE
- de la société SOPER à la société PURFER
- de la société THIERRY MAIARELLI à la société PURFER
- de la société LARDET à la société PURFER

- En date du 27 décembre 2014, transmission universelle de patrimoine de la société IBEX à la société AFM RECYCLAGE

- En date du 31 mars 2015, transmission universelle de patrimoine de

- de la société RMP à la société REVIVAL
- de la société RME à la société REVIVAL
- de la société DRT à la société REVIVAL

- Fusion-absorption de la société METALLUM par la société DERICHEBOURG UMWELT en date du 12 décembre 2014 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre

## 4. NOTES ANNEXES

### 4.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ECARTS D'ACQUISITION

En M€	Valeur au 30-09-14	Augmenta- tions	Diminutions	Variation de périmètre	Autres variations	Ecart de change	Valeur au 31-03-15
Ecart d'acquisition	308,1	0,1		0,0	0,1	0,3	308,7
Concessions, brevets, licences	10,6	0,7	(0,0)		0,0	0,0	11,3
Autres immobilisations incorporelles	7,0	0,0	(0,0)		(0,1)	0,1	7,0
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>325,7</b>	<b>0,9</b>	<b>(0,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>	<b>0,5</b>	<b>327,0</b>
Ecart d'acquisition	(101,5)			(0,0)			(101,5)
Concessions, brevets, licences	(9,0)	(0,5)	0,0			(0,0)	(9,5)
Autres immobilisations incorporelles	(4,8)	(0,2)	0,0		(0,0)	0,0	(5,0)
<b>Total amortissements</b>	<b>(115,3)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(116,0)</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>210,4</b>	<b>0,1</b>			<b>(0,0)</b>	<b>0,5</b>	<b>211,0</b>

#### 4.1.1. TESTS DE DEPRECIATION

Le groupe procède à chaque clôture annuelle à des tests de perte de valeur sur l'ensemble de ses unités génératrices de trésorerie (UGT), selon les modalités décrites dans la note sur les principes comptables § 2.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés du document de référence 2013-2014.

Aucun indice de perte de valeur significatif, nécessitant des tests d'impairment sur les UGT, n'a été identifié par le Groupe au 31 mars 2015.

## 4.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (CREDIT-BAIL INCLUS)

En M€	Valeur au 30-09-14	Augmenta- tions	Diminu- tions	Variation de périmètre	Autres variations	Ecart de change	Valeur au 31-03-15
Terrains (crédit-bail inclus)	158,8	0,3	(0,1)	0,0	(2,8)	4,2	160,4
Constructions (crédit-bail inclus)	235,1	2,6	(2,3)		4,1	1,0	240,6
Inst. Techn., matériel & outillage (crédit-bail inclus)	650,5	10,1	(12,6)	0,6	1,1	13,8	663,3
Autres immobilisations corporelles (crédit-bail inclus)	272,8	10,5	(15,2)	2,2	(0,2)	2,9	273,0
Immobilisations corporelles en cours	16,1	3,6			(2,1)	0,1	17,8
Avances et acomptes versés	0,1		(0,0)				0,0
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>1 333,3</b>	<b>27,1</b>	<b>(30,3)</b>	<b>2,7</b>	<b>0,2</b>	<b>22,0</b>	<b>1 355,1</b>
Terrains (crédit-bail inclus)	(25,9)	(1,4)	0,1		0,0	(1,0)	(28,3)
Constructions (crédit-bail inclus)	(117,2)	(6,8)	2,3		(0,1)	(0,5)	(122,3)
Inst. Techn., matériel & outillage (crédit-bail inclus)	(535,1)	(17,8)	14,0	(0,0)	(0,3)	(11,5)	(550,7)
Autres immobilisations corporelles (crédit-bail inclus)	(221,2)	(9,2)	12,0	(0,0)	0,2	(1,9)	(220,1)
<b>Total amortissements</b>	<b>(899,4)</b>	<b>(35,3)</b>	<b>28,4</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(14,8)</b>	<b>(921,4)</b>
<b>Total valeur nettes</b>	<b>433,9</b>	<b>(8,2)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>2,7</b>	<b>0,0</b>	<b>7,2</b>	<b>433,7</b>

### Immobilisations portées par des contrats de location-financement

En M€	Valeur au 30-09-14	Augmenta- tions	Diminu- tions	Variation de périmètre	Autres variations	Ecart de change	Valeur au 31-03-15
Terrains et constructions	20,4	1,8					22,2
Matériels et outillages	189,8	2,9	(1,1)	0,3		0,1	192,1
Autres immobilisations corporelles	98,9	7,1	(11,8)	2,1		0,1	96,5
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>309,2</b>	<b>11,8</b>	<b>(12,9)</b>	<b>2,4</b>		<b>0,2</b>	<b>310,7</b>
<b>Total am ortissements</b>	<b>(228,8)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>9,7</b>	<b>(0,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(229,3)</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>80,4</b>	<b>1,6</b>	<b>(3,2)</b>	<b>2,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>81,4</b>

### 4.3. ACTIFS FINANCIERS

#### 4.3.1. VARIATION DE L'EXERCICE

En M€	30-09-14	Augmen- tations	Diminu- tions	Variation de périmètre	Autres variations	Ecart de change	31-03-15
Titres de participation	3,7	1,7	(0,0)	(0,1)	(0,0)	(0,0)	5,2
Créances rattachées à des participations							
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	23,4	0,9	(1,4)	0,0	0,0	0,0	22,9
<b>Total valeurs brutes</b>	<b>27,1</b>	<b>2,6</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>28,1</b>
Perte de valeur sur titres	(1,3)					(0,0)	(1,3)
Perte de valeur sur créances rattachées à des participations							
Perte de valeur sur prêts, cautionnements et autres créances <sup>(1)</sup>	(16,9)		0,0				(16,9)
<b>Total perte de valeur</b>	<b>(18,3)</b>		<b>0,0</b>			<b>(0,0)</b>	<b>(18,3)</b>
<b>Total valeurs nettes</b>	<b>8,8</b>	<b>2,6</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>9,8</b>

(1) Le Groupe détient une créance d'un montant de 15 M€ liée à un projet d'acquisition qui a été abandonné. Le Groupe a mis en place les actions nécessaires à son recouvrement conformément aux clauses contractuelles (cf.4.25 – Litiges significatifs). Le 4 mars 2014, le Tribunal a rendu une décision de première instance défavorable au Groupe. Sur la base de cette décision, cette créance a été provisionnée intégralement. Cependant le Groupe conteste vigoureusement cette décision et a interjeté appel.

### 4.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES CO-ENTREPRISES

En M€	Pays	% détention	Quote-part de résultat	Quote-part des capitaux propres	
				31-03-15	30-09-14
<b>SERVICES A L'ENVIRONNEMENT</b>					
ALLO CASSE AUTO	France	48%	0,0	2,4	2,4
ALSAFER	France	50%	0,0	0,2	0,2
APD	Etats-Unis	50%	0,1	(0,1)	(0,1)
CTR49	France	34%	0,0	(0,2)	(0,2)
DAC	France	50%	0,1	0,5	0,5
DREYFUS	France	43%	0,0	4,6	4,6
ENVIE AFM SUD OUEST	France	50%	(0,0)	0,3	0,4
PLASTIC RECYCLING	France	50%	(0,2)	0,8	1,0
REY FRA	Espagne	50%	(0,1)	5,4	5,4
ROHR	France	50%	0,2	1,5	2,2
GALLOO SALLAUMINES S.A.	France	34%	0,0	0,7	0,7
VALERCO	France	50%	(0,0)	0,1	0,1
VALREN	France	50%	(0,0)	(0,1)	(0,1)
VALVERT TRI	France	35%	0,0	0,0	0,0
<b>MULTISERVICES</b>					
SAFIRA	Portugal	49%	(0,1)	1,2	1,3
<b>Total</b>			<b>0,0</b>	<b>17,3</b>	<b>18,3</b>



#### 4.5. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En M€	Valeurs brutes au 31-03-15	Provisions	Valeurs nettes au 31-03-15
Autres créances	4,9	(4,6)	0,2
<b>Total</b>	<b>4,9</b>	<b>(4,6)</b>	<b>0,2</b>

#### 4.5.1. ACTIFS FINANCIERS NETS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS PAR ECHEANCE (HORS TITRES DE PARTICIPATION)

En M€	31-03-15	Plus de 1 an	Plus de 5 ans
Prêts, cautionnements et autres immobilisations financières	5,9	4,6	1,4
Autres créances	0,2	0,2	
<b>Total</b>	<b>6,2</b>	<b>4,8</b>	<b>1,4</b>

#### 4.6. STOCKS ET EN-COURS

##### 4.6.1. PAR NATURE

En M€	Valeur brute au 31-03-15	Valeur brute au 30-09-14
Matières premières	4,6	5,2
Autres approvisionnements	9,7	9,6
En-cours	0,8	1,0
Produits intermédiaires et finis	0,9	1,3
Stocks de marchandises	64,6	71,5
<b>TOTAL</b>	<b>80,6</b>	<b>88,5</b>

##### 4.6.2. VARIATION DE L'EXERCICE

En M€	Valeur nette au 30-09-14	Variations	Variation de périmètre	Autres variations	Ecart de change	Dépréciation	Valeur nette au 31-03-15
Matières premières	5,2	(0,6)		0,0	0,0		4,6
Autres approvisionnements	9,1	(0,1)		0,0	0,2		9,1
En-cours	1,0	(0,2)					0,8
Produits intermédiaires et finis	1,3	(0,3)					0,9
Stocks de marchandises	71,0	(8,1)		0,0	1,2		64,2
<b>TOTAL</b>	<b>87,5</b>	<b>(9,2)</b>		<b>0,0</b>	<b>1,4</b>		<b>79,7</b>

#### 4.7. CREANCES CLIENTS, AUTRES CREANCES ET ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En M€	31-03-15			30-09-14		
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
<b>Créances clients</b>	<b>251,5</b>	<b>(8,5)</b>	<b>243,1</b>	<b>270,4</b>	<b>(8,4)</b>	<b>262,0</b>
<b>Créances d'impôt</b>	<b>5,0</b>		<b>5,0</b>	<b>6,3</b>		<b>6,3</b>
Avances et acomptes versés	4,8		4,8	4,0		4,0
Créances diverses	72,8	(3,8)	69,0	62,4	(3,8)	58,6
Charges constatées d'avance	8,6		8,6	8,1		8,1
<b>Autres actifs courants</b>	<b>86,1</b>	<b>(3,8)</b>	<b>82,3</b>	<b>74,5</b>	<b>(3,8)</b>	<b>70,8</b>
Créances rattachées à des participations				0,4		0,4
Prêts, dépôts et cautionnements	14,4		14,4	21,9		21,9
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>14,4</b>		<b>14,4</b>	<b>22,2</b>		<b>22,2</b>

#### 4.8. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

##### Par nature

Les disponibilités sont constituées de valeurs mobilières de placement, de soldes débiteurs de banque et de caisse.

En M€	Valeur Brute au 31-03-15	Provisions	Valeur nette au 31-03-15	Valeur nette au 30-09-14
Valeurs mobilières de placement	0,5	(0,1)	0,4	0,4
Disponibilités	102,0		102,0	36,6
<b>TOTAL</b>	<b>102,5</b>	<b>(0,1)</b>	<b>102,4</b>	<b>37,0</b>

En M€	31-03-15	30-09-14 (1)
Trésorerie active	102,4	37,0
Concours bancaires courants	15,8	24,2
<b>TRESORERIE NETTE</b>	<b>86,6</b>	<b>12,8</b>

Le cash pooling mis en place par le Groupe principalement sur la France permet de centraliser quotidiennement tous les flux de trésorerie des filiales dans une optique de réduction des coûts de financement.

Le groupe présente les positions de trésorerie, en fonction du solde comptable de chaque compte bancaire, alors que ces comptes peuvent être globalisés avec d'autres comptes de solde éventuellement de sens différent dans le cadre d'échelles d'intérêts fusionnées, et d'autorisations de découvert globales accordées au Groupe.

#### 4.9. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 mars 2015, le capital social se compose de 168 082 030 titres d'une valeur nominale de 0,25€, soit un montant de 42 020 507,50€.

Le taux d'autocontrôle au 31 mars 2015 est de 4.66%.

##### 4.9.1. ACTIONS A BONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS (ABSA)

Les caractéristiques des ABSA sont décrites dans le document de référence 2013-2014 au paragraphe 4.9.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

##### 4.9.2. STOCK OPTIONS DERICHEBOURG

Il n'existe plus de plan de stock option en vigueur dans le Groupe.

#### 4.10. INTERETS NE CONFERANT PAS LE CONTROLE

En M€	31-03-15	30-09-14
Intérêts ne conférant pas le contrôle à l'ouverture	2,9	3,0
Mouvements de périmètre de consolidation	0,1	(0,2)
Part du résultat des sociétés consolidées revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	0,5	0,3
Quote-part des dividendes des sociétés consolidées	(0,3)	(0,6)
Incidence des fluctuations de change sur les intérêts ne conférant pas le contrôle	(0,0)	0,2
Autres variations	(0,0)	0,0
<b>Intérêts ne conférant pas le contrôle à la clôture</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>

## 4.11. ENDETTEMENT

### 4.11.1. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

#### 4.11.1.1. VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

En M€	Valeur au 30-09-14	Augmenta- tion	Diminution	Ecarts de change	Variations de périmètre	Autres variations	Valeur au 31-03-15
Emprunts établissements de crédit	148,3	60,3	(0,1)	0,0		(27,4)	181,2
Dettes financières diverses	1,5	0,1	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,0)	1,6
Dettes liées aux contrats de location-financement	51,8	11,9		0,1	2,4	(11,8)	54,5
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>201,6</b>	<b>72,3</b>	<b>(0,1)</b>	<b>0,2</b>	<b>2,4</b>	<b>(39,2)</b>	<b>237,3</b>
Emprunts établissements de crédit	70,9	19,0	(29,2)	0,1		26,8	87,7
Dettes financières diverses	0,1	0,0				0,0	0,1
Dettes liées aux contrats de location-financement	18,7		(11,5)	0,1		12,4	19,6
Concours bancaires courants	24,2		(8,4)	0,0			15,8
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>114,0</b>	<b>19,0</b>	<b>(49,1)</b>	<b>0,2</b>		<b>39,2</b>	<b>123,2</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>315,6</b>	<b>91,4</b>	<b>(49,2)</b>	<b>0,4</b>	<b>2,4</b>	<b>(0,0)</b>	<b>360,5</b>

Le crédit revolving de 100 M€, de même échéance que le prêt amortissable, est classé en dettes financières non courantes.

#### 4.11.1.2. ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES NON COURANTES

En M€	Valeur au 31-03-15	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts établissements de crédit	181,2	181,1	0,1
Dettes financières diverses	1,6	1,5	0,1
Dettes liées aux contrats de location-financement	54,5	47,7	6,8
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>237,3</b>	<b>230,3</b>	<b>7,0</b>

4.11.1.3. *DETTES FINANCIERES PAR PRINCIPALES DEVICES*

En M€	Valeur au 31-03-15	Eur	Dollar américain	Autres
Emprunts établissements de crédit	181,2	180,9		0,3
Dettes financières diverses	1,6	1,6		
Dettes liées aux contrats de location-financement	54,5	51,9	0,4	2,1
<b>Dettes financières non courantes</b>	<b>237,3</b>	<b>234,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,4</b>
Emprunts établissements de crédit	87,5	87,0	0,5	
Dettes financières diverses	0,1	0,1		
Dettes liées aux contrats de location-financement	19,6	18,7	0,5	0,4
Concours bancaires courants	15,8	15,4	0,1	0,3
Intérêts courus	0,2	0,2		
<b>Dettes financières courantes</b>	<b>123,2</b>	<b>121,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>360,5</b>	<b>355,9</b>	<b>1,6</b>	<b>3,1</b>

4.11.1.4. *CARACTERISTIQUES DES PRINCIPALES LIGNES DE CREDIT*

Dénomination	Devise	Montant Nominal autorisé au 31-03-2015 en M devises	Montant Nominal utilisé au 31-03-2015 en M devises	Date d'échéance	Index
Emprunts établissements de crédit	(1) EUR	106,0	106,0	29/03/2019	Euribor
Emprunts établissements de crédit	(1) EUR	100,0	100,0	29/03/2019	Euribor
Emprunts établissements de crédit	EUR	17,9	17,9	26/02/2016	Euribor
Emprunts établissements de crédit	EUR	18,2	18,2	26/02/2016	Euribor
Factor	(2) EUR	240,0	228,5	31/12/2016	Euribor
Emprunts établissements de crédit	(3) EUR	26,5	7,9		
Ligne bilatérale confirmée et non confirmée	EUR	54,2	6,6		

(1) Le Groupe Derichebourg est partie prenante à un crédit syndiqué qui constitue avec les contrats d'affacturage les principales sources de financement du Groupe.

(2) Dont 221 M€ de cession de créances sans recours

(3) Dont 20 MUSD

#### 4.11.1.5. *CONTRAT DE CREDITS 2014*

Le Groupe a conclu le 31 mars 2014, avec neuf établissements bancaires, un nouveau contrat de crédit d'un montant de 232,5 millions d'euros dont 100 millions de crédit revolving et 132,5 millions d'euros de prêt amortissable.

Concernant le prêt amortissable, 26,5M€ ont été remboursés le 31 mars 2015. La prochaine échéance de remboursement prévue est de 26,5M€ en mars 2016.

Un avenant a été signé le 30 mars 2015, à la demande du Groupe, afin d'aménager certaines dispositions (grille de marge notamment).

Par ailleurs, le Groupe a mis en place des lignes bilatérales avec des établissements financiers pour un montant de 54 M€ (dont 31 M€ avec les banques prêteuses du contrat de crédit).

#### **Taux d'intérêt**

Les montants tirés sur ces lignes de crédit portent intérêt au taux EURIBOR augmenté d'une marge ajustée périodiquement sur la base du ratio des dettes financières nettes consolidées sur l'excédent brut d'exploitation consolidé.

#### **Obligations de remboursement anticipé – Cas de défaut**

Le Contrat de Crédits prévoit la possibilité pour les prêteurs, si une majorité le demande, d'exiger le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de survenance de certains cas de défauts usuels, notamment si un évènement affecte défavorablement et de manière significative l'activité ou la situation financière du Groupe Derichebourg ou la capacité de Derichebourg à servir sa dette.

Un changement de contrôle ou un retrait de cote de l'action Derichebourg constitueraient un cas de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, le Contrat de Crédits prévoit une obligation de remboursement anticipé partiel des sommes dues en cas d'augmentation de capital, en cas d'émission de titres donnant accès au capital ou de titres de créances. Le remboursement anticipé des sommes dues devra intervenir pour un montant égal à 50% du produit de l'augmentation de capital libérée en numéraire net des frais d'augmentation de capital ou, selon le cas, pour un montant égal au produit de l'émission de titres donnant accès au capital ou de titres de créances ou du montant du crédit désintermédié, si l'échéance de cette émission est postérieure à la date de remboursement du crédit, 100% dans les autres cas.

De même, le remboursement anticipé partiel des sommes dues devra intervenir en cas de cession d'actifs à hauteur du produit net de cessions d'actifs.

Enfin, un remboursement anticipé partiel des sommes dues devra intervenir en cas de perception d'indemnités d'assurance à la suite de sinistres à hauteur du montant des indemnités d'assurance excédant la franchise de 5 millions d'euros diminué le cas échéant des sommes réinvesties.

#### **Clauses restrictives (« covenants »)**

Le Contrat de Crédits comporte également des clauses restrictives limitant la capacité des sociétés du Groupe (sauf accord des prêteurs) à, notamment :

- contracter des dettes supplémentaires ;
- consentir des sûretés et des garanties ;
- s'engager dans des opérations de fusions, de scissions ou de restructurations ;
- ne pas conclure avec un tiers extérieur au Groupe un accord quelconque de joint-venture ou d'association d'entreprise au sens large ;
- s'engager dans certaines opérations de croissance externe ;
- procéder à des investissements excédant au cours d'un exercice social donné des montants fixés au Contrat ;
- procéder à des cessions d'actifs ou de participations, sauf celles autorisées par les contrats ;
- procéder avec certaines exceptions au remboursement et/ou à la réduction de leur capital social.

Le Contrat de Crédits comporte par ailleurs des engagements prévoyant la souscription et le maintien de polices d'assurances conformes aux pratiques généralement admises dans le domaine

d'activité des sociétés du Groupe Derichebourg. De même, le Contrat comporte un engagement concernant la mise en place d'instruments de couverture de taux pour au moins 50% du montant tiré sur le prêt amortissable.

#### 4.11.1.6. CONTRAT D'AFFACTURAGE

Le Groupe Derichebourg a conclu le 1<sup>er</sup> janvier 2015 un contrat d'affacturage à vocation sans recours (ligne autorisée de 240 M€), qui concerne les entités françaises, belges et allemandes des activités Services à l'Environnement et Services aux Entreprises. Ce contrat est d'une durée confirmée de deux ans.

Les créances éligibles correspondent à des livraisons effectuées ou des prestations de services rendues auprès de clients privés ou de clients publics français.

Lors de chaque cession de créances, les créances entrant dans l'enveloppe de l'agrément de l'assureur-crédit (sous déduction des créances préalablement cédées sans recours et non encore payées) sont cédées sans recours. Les autres créances sont cédées avec recours. Les créances conservent leur statut (cédées avec ou sans recours) initial jusqu'à leur paiement.

Le factor est co-assuré avec le Groupe auprès des 2 assureurs-crédit. Le versement des éventuelles indemnités d'assurance-crédit lui est délégué.

Les intérêts sont précomptés lors de la cession de la créance sur la base d'un délai moyen de règlement conventionnel. Le risque de retard de paiement est transféré au factor.

Le taux de dilution (avoirs, remises) est faible.

Le montant des créances décomptabilisées au titre des contrats d'affacturage s'élève à 207 M€ au 31 mars 2015.

Le Groupe décomptabilise 95% des créances sans recours du fait de la quotité résiduelle non garantie de 5%.

#### 4.11.2. POSITION FINANCIERE NETTE

En M€	31-03-2015	30-09-2014
Dettes financières	360,5	315,6
Trésorerie active	102,4	37,0
<b>Total endettement net</b>	<b>258,1</b>	<b>278,6</b>

#### Risques liés au niveau d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe pourrait affecter sa capacité à réagir aux évolutions de son environnement économique.

Le Groupe présente au 31 mars 2015 un endettement net de 258,1 M€.

L'obligation d'affecter une partie de ses flux de trésorerie au service de sa dette réduit les ressources disponibles pour les investissements.

#### 4.11.3. RISQUE DE LIQUIDITE

Le Groupe gère le risque d'être à court de trésorerie en utilisant un outil de gestion des liquidités récurrentes. Cet outil tient compte de la maturité à la fois des investissements financiers et des actifs financiers (par exemple créances clients, autres actifs financiers) et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

Les principales sources de financement du Groupe sont :

- un contrat de crédits de 232,5 M€ mis en place en mars 2014 dont l'encours est de 206 M€ au 31 mars 2015
- un contrat d'affacturage à vocation sans recours entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, d'une capacité de tirage de 240 M€ (en fonction des créances disponibles). Le montant des créances que le Groupe est susceptible de décomptabiliser dépend donc du montant de créances disponibles et des agréments délivrés par les assureurs-crédit. Toute variation à la baisse d'un de ces montants peut conduire à une augmentation de l'endettement affiché par le Groupe.

- des crédits à moyen terme pour un montant de 27 M€ utilisés à hauteur de 8 M€
- des contrats de crédit-bail, amortissables et à taux fixe, dont l'encours au 31 mars 2015 est de 74 M€.
- des lignes bilatérales, confirmées ou non, pour un montant cumulé de 54 M€.

### **Ratios Financiers**

Le Contrat de Crédits prévoit que le Groupe doit maintenir les ratios financiers suivants :

- le ratio de levier annuel, c'est-à-dire le rapport (a) dettes financières nettes consolidées sur (b) excédent brut d'exploitation consolidé, à chaque date de calcul et pour la période de 12 mois glissants se terminant à chaque date de calcul considérée, doit être inférieur à celui figurant dans le tableau ci-dessous à la date de calcul considérée :

Aux dates d'arrêté des comptes, le Groupe doit respecter les ratios suivants :

<b>Date de calcul</b>	<b>Ratio de levier inférieur</b>
31 mars 2015	3,00
30 septembre 2015	2,50
31 mars 2016	2,50
30 septembre 2016 et le 31 mars et le 30 septembre de chaque année au-delà de cette date	2,00

Au 31 mars 2015, le ratio de levier est de 1,98.

- le ratio de couverture du service de la dette, c'est-à-dire le rapport (a) cash flow consolidé avant service de la dette sur (b) service de la dette, à chaque date de calcul et pour la période de 12 mois glissants se terminant à chaque date de calcul considérée, doit être supérieur à celui figurant dans le tableau ci-dessous à la date de calcul considérée :

<b>Date de calcul</b>	<b>Ratio de couverture supérieur</b>
le 31 mars 2015, le 30 septembre et le 31 mars de chaque année au-delà de cette date	1,00

Au 31 mars 2015, le ratio de couverture est de 1,35.

Le Groupe respecte ses covenants financiers au 31 mars 2015. Le non-respect de ces ratios constituerait un cas de défaut, qui pourrait être levé en cas d'accord de la majorité des prêteurs.

Compte tenu de la marge de liquidité satisfaisante existant au 31 mars 2015, et sur la base de ses prévisions d'activité et d'investissements, le Groupe estime qu'il dispose de lignes financières suffisantes pour lui permettre de faire face à ses échéances au cours des 12 prochains mois à compter de la date d'examen des comptes semestriels par le Conseil d'Administration.



## **4.12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le Groupe utilise certains instruments financiers pour réduire les risques de taux d'intérêts, les risques de change résultant de son activité commerciale ainsi que le risque sur les cours des matières premières.

### **4.12.1. VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers, le Groupe utilise la hiérarchie de juste valeur suivante selon les méthodes de valorisation :

Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,

Niveau 2 : données autres que des prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement,

Niveau 3 : méthodes qui utilisent des données ayant un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Au 31 mars 2015, tous les actifs et passifs financiers du Groupe évalués à leur juste valeur sont classés en Niveau 2.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2015, il n'y a pas eu de transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur, ni de transfert vers ou depuis le Niveau 3.

En M€	31-03-15	30-09-14 (1)
<b>Actifs en juste valeur par résultat</b>		
- Instruments dérivés actifs	0,6	1,0
<b>Actifs en juste valeur par capitaux propres</b>		
- Instruments dérivés actifs	0,6	0,9
<b>Prêts et créances</b>		
- Prêts non courants	0,0	0,0
- Dépôts et cautionnements non courants	5,9	6,4
- Autres actifs financiers non courants	0,0	0,0
- Créances clients courantes	243,0	262,0
- Prêts courants	0,0	0,4
- Dépôts et cautionnements courants	14,4	21,9
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	102,4	37,0
<b>Placements détenus jusqu'à l'échéance</b>		
Aucun		
<b>Actifs disponibles à la vente</b>		
- Titres de participation	3,8	2,4
<b>Passifs en juste valeur par résultat</b>		
- Instruments dérivés passif	0,4	0,0
<b>Passifs en juste valeur par capitaux propres</b>		
- Instruments dérivés passif	7,8	7,8
<b>Autres passifs</b>		
- Crédit syndiqué	202,5	169,0
- Autres dettes financières non courantes	61,3	59,1
- Dettes fournisseurs	205,8	232,5
- Autres passifs financiers courants	0,2	0,2
- Crédits à court terme & concours bancaires	96,5	87,2

#### 4.12.2. VALEUR DE MARCHES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En M€		31-03-15		30-09-14	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés sur risque de taux d'intérêt	Couverture de flux futurs		7,9		7,3
Dérivés sur risque de change	Couverture de flux futurs	0,5	0,3	0,9	0,5
Dérivés sur risque de cours matières premières	Juste valeur	0,6		1,0	0,0
<b>Montant des dérivés au bilan consolidé</b>		<b>1,1</b>	<b>8,2</b>	<b>1,9</b>	<b>7,8</b>

#### 4.12.3. RISQUES DE TAUX D'INTERET

En fonction de l'évolution attendue des taux d'intérêts et de la contrainte de couverture inscrite dans le contrat syndiqué, le Groupe détermine des objectifs de répartition entre endettement à taux fixe et endettement à taux variable. Au 31 mars 2015, 80% de la dette a été souscrite à taux variable.

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments de gestion du risque de taux pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition de sa dette entre dette à taux variable et dette à taux fixe. L'endettement financier du Groupe à taux variable est totalement couvert. Une variation de 1 % du taux Euribor trois mois serait sans impact sur les états financiers du Groupe.

##### Répartition de la dette entre taux fixe et taux variable

en M€	31-03-15			30-09-14		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Passifs financiers	73,3	271,4	344,7	72,3	219,1	291,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie		15,8	15,8		24,2	24,2
Total dette financière	73,3	287,2	360,5	72,3	243,3	315,6
%	20%	80%	100%	23%	77%	100%

##### Position financière nette après couverture

En M€	31-03-15			30-09-14		
	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Au-delà	A moins d'un an	de 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	123,2	230,3	7,0	114,0	191,9	9,7
Actifs financiers	(116,8)	(5,9)		(59,2)	(6,4)	
Position nette avant gestion swap	6,4	224,4	7,0	54,7	185,5	9,7
swap	(185,0)	(225,0)		(0,2)	(400,0)	
Position nette après gestion	(178,6)	(0,6)	7,0	54,6	(214,5)	9,7

## Instruments dérivés de taux par échéance

En M€	Taux initial	A moins d'un			à plus de 5 ans
		an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	
<b>Swap taux variable -&gt; taux fixe :</b>					
SWAP EUR	0,66%	20,0			
SWAP EUR	0,95%			34,0	
SWAP EUR	0,96%			66,0	
SWAP EUR	0,97%			25,0	
SWAP EUR	0,98%	25,0			
SWAP EUR	2,36%	15,0			
SWAP EUR	2,37%	25,0			
COLLAR	0,47-1,25%			100,0	
CAPEUR	3,00%	100,0			
<b>Total valeurs nominales EUR</b>		<b>185,0</b>	<b>0,0</b>	<b>225,0</b>	<b>0,0</b>

### 4.12.4. RISQUE DE CHANGE

De façon générale, les revenus du Groupe sont générés dans la même monnaie que celle des coûts correspondants. En conséquence, l'exposition du Groupe au risque de change est faible et le montant des opérations commerciales réalisées dans une monnaie autre que la monnaie locale, essentiellement des exportations depuis la France libellées en dollars, sont couvertes généralement par des opérations de ventes à terme. L'évolution de l'euro par rapport au dollar américain affecte cependant la traduction en euros du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation de l'activité Services à l'Environnement.

Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme.

En Millions de devises	USD
Achats à terme	8,3
Ventes à terme	32,0

### Créances clients, créances d'impôts et autres actifs courants par devise

En M devise	Créances au 31-03-15			Créances au 30-09-14		
	Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	305,3	305,3	92%	304,4	304,4	90%
MAD	50,8	4,7	1%	20,3	1,8	1%
MXN	50,7	3,1	1%	47,5	2,8	1%
USD	18,7	17,4	5%	37,7	30,0	9%
<b>TOTAL</b>		<b>330,5</b>	<b>100%</b>		<b>339,0</b>	<b>100%</b>

## Dettes fournisseurs, dettes d'impôts et autres passifs courants

En M devise	Dettes au 31-03-15			Dettes au 30-09-14		
	Devise locale	Euro	%	Devise locale	Euro	%
EUR	425,9	425,9	98%	432,6	432,6	98%
MAD	29,4	2,7	1%	12,8	1,2	0%
MXN	17,4	1,1	0%	23,2	1,4	0%
USD	3,8	3,5	1%	7,3	5,8	1%
<b>TOTAL</b>		<b>433,3</b>	<b>100%</b>		<b>441,0</b>	<b>100%</b>

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôt avant et après gestion du risque, à une variation raisonnable du taux de change du dollar américain toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

En M€		31-03-15		30-09-14	
		Avant gestion	Après gestion	Avant gestion	Après gestion
USD	+5%	(1,4)	(0,1)	(1,5)	(0,4)
	-5%	1,5	0,1	1,7	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>+5%</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(0,4)</b>
	<b>-5%</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,5</b>

### 4.12.5. RISQUE DE CREDIT OU DE CONTREPARTIE

Les opérations financières (emprunts, couvertures de change, taux, matières premières) sont réalisées avec des établissements de premier rang, dans un souci de répartition des risques.

Concernant le risque de contrepartie sur les créances clients, les clients des activités de Services à l'Environnement et Services aux Entreprises font systématiquement l'objet d'une demande d'agrément auprès d'un assureur crédit, tant pour les créances domestiques qu'export ou à l'étranger (quotité assurée de 95 %). Il peut néanmoins arriver que ces demandes d'agrément soient refusées par l'assureur crédit, pour des raisons résultant de son analyse de la solvabilité des clients. Le risque Client fait l'objet d'une comparaison très régulière avec agréments de l'assureur crédit.

Les divisions ont mis par ailleurs en place depuis plusieurs années une politique très stricte de suivi des encours client et de relance systématique des encours arrivés à échéance.

L'activité Services aux Entreprises travaille avec un nombre très important de clients qui constituent un panel représentatif de l'économie française. À ce titre, son risque de défaut de paiement est représentatif du risque de défaillance de l'économie en général, sans qu'une défaillance unitaire soit susceptible de remettre en cause la pérennité du Groupe.

Balance âgée des créances clients (valeurs brutes hors créances douteuses)

En M€	Encours total 31-03-15	Non échu	< 1 mois	< 4 mois	> 4 mois
SERVICES A L'ENVIRONNEMENT	138,5	98,1	19,0	15,0	6,5
SERVICES AUX ENTREPRISES	103,5	41,4	28,1	21,8	12,3
HOLDING	0,6	0,1	0,2	0,1	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>242,7</b>	<b>139,7</b>	<b>47,3</b>	<b>36,8</b>	<b>19,0</b>

Malgré l'environnement perturbé, le Groupe n'a pas observé à ce stade de détérioration significative des délais de paiement et le montant des pertes irrécouvrables représente 0,1 million d'euros. Par ailleurs, le Groupe considère que les créances saines ne représentent pas de risque particulier hormis certaines créances âgées de plus de 4 mois.

4.12.6. RISQUE DE MATIERES PREMIERES

Dans le cadre courant de ses activités, le Groupe prend peu d'engagements de livraison (achat ou vente) de quantités de métaux ferreux ou non ferreux à terme, et les contrats ne contiennent en général pas d'engagement ferme sur les prix au-delà d'un mois. En fonction de l'évolution des cours des métaux, il peut se produire que le Groupe doive acheter ou vendre des quantités de métaux pour honorer ces contrats à un prix moins favorable que celui connu lors de la conclusion des contrats. Toutefois, la pratique du Groupe est la conclusion de contrats de vente au fur et à mesure des achats. Quatre sociétés spécialisées, l'une dans l'affinage d'aluminium (REFINAL), trois autres dans la commercialisation de métaux non ferreux (INOREC, COREPA et COFRAMETAL), peuvent prendre des engagements à l'achat ou à la vente, en anticipant la contrepartie physique. En conséquence, elles ont recours dans cette hypothèse à des couvertures sur le LME (très ponctuellement, d'autres sociétés du Groupe peuvent y recourir).

De même, le groupe peut être amené à vendre ses stocks de marchandises métalliques transformées à ses clients à un prix moins élevé que celui auquel il les a achetées, en cas de baisse des prix de marché pour ces marchandises entre le moment de l'achat et celui de la vente. Pour limiter ce risque, qui ne peut être cependant complètement annulé, le groupe s'efforce de limiter ses stocks de métaux ferreux et non-ferreux.

#### 4.13. PROVISIONS NON COURANTES ET PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

##### 4.13.1. VARIATION DES PROVISIONS NON COURANTES

En M€	Valeur au 30-09-14	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de change	Variations de périmètre	Autres variations	Valeur au 31-03-15
Provisions pour litiges prud'homaux	3,3	0,6	(0,4)					3,5
Provisions pour autres litiges	0,0	1,1		(0,0)			0,1	1,1
Provisions pour litiges URSSAF	3,1	0,3					0,5	3,9
Provisions pour médailles du travail	2,5							2,5
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats	0,3							0,3
Provisions environnementales	9,6	0,0	(0,1)		0,1			9,7
Autres provisions non courantes		0,1	(0,0)					0,0
<b>Total</b>	<b>18,8</b>	<b>2,1</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(0,0)</b>	<b>0,1</b>		<b>0,6</b>	<b>21,1</b>

##### 4.13.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

En M€	30-09-14	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de change	Variations de périmètre	Autres variations	31-03-15
Engagement envers le personnel	35,4	1,3	(1,0)					35,6

#### 4.14. PROVISIONS COURANTES

En M€	Valeur au 30-09-14	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecarts de change	Variations de périmètre	Autres variations	Valeur au 31-03-15
Provisions pour litiges	7,2	0,0	(0,1)	(0,1)			(0,6)	6,4
Provisions pour restructuration	1,0	0,5	(0,8)					0,7
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats	0,1							0,1
Provisions pour impôts	2,8		(2,7)				0,0	0,1
Provisions environnementales	1,9		(0,3)					1,6
Autres provisions	0,1	0,5	(0,2)	(0,0)	(0,0)			0,4
<b>Total</b>	<b>13,1</b>	<b>1,0</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(0,0)</b>		<b>(0,6)</b>	<b>9,2</b>

#### 4.15. AUTRES PASSIFS COURANTS

En M€	31-03-15	30-09-14
<b>Fournisseurs</b>	<b>205,8</b>	<b>232,5</b>
<b>Dettes d'impôt</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
Etat et dettes sociales	189,9	186,7
Avances et acomptes reçus sur commandes	21,1	4,7
Comptes courants créditeurs	0,7	0,7
Dividendes à payer	0,3	0,0
Dettes diverses	7,5	8,6
Produits constatés d'avance	6,1	5,8
<b>Autres passifs courants</b>	<b>225,5</b>	<b>206,4</b>

#### 4.16. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En M€	31-03-15	30-09-14
Produits constatés d'avance	1,3	1,5
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>

#### 4.17. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe a retenu les secteurs d'activité comme découpage sectoriel.

##### 4.17.1. PAR SECTEUR D'ACTIVITE

###### 4.17.1.1. CHIFFRES D'AFFAIRES

En M€	2015 - 6 mois	2014-6 mois retraité	Variation en %
Services à l'Environnement	868,0	947,4	(8,4%)
Services aux Entreprises	327,6	313,9	4,4%
Holding	0,3	0,6	(48,5%)
<b>Total</b>	<b>1 195,9</b>	<b>1 261,9</b>	<b>(5,2%)</b>



## 4.17.1.2.

## ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En M€	Services à l'Environnement	Services aux Entreprises	Holding	Eliminations intersecteur	Total au 31 mars
<b>2015</b>					
Chiffres d'affaires externe	869,2	333,3	12,6	(19,1)	1 195,9
Chiffres d'affaires intersecteur	(1,1)	(5,6)	(12,3)	19,1	0,0
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>868,0</b>	<b>327,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>1 195,9</b>
Résultat opérationnel courant	17,3	8,2	(4,0)	0,0	21,5
Résultat opérationnel	16,3	7,7	(4,0)	0,0	20,0
Part du résultat net des mises en équivalence	0,0	(0,1)	0,0	0,0	(0,0)
<b>2014</b>					
Chiffres d'affaires externe	948,1	322,7	11,3	(20,2)	1 261,9
Chiffres d'affaires intersecteur	(0,7)	(8,8)	(10,8)	20,2	0,0
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>947,4</b>	<b>313,9</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>1 261,9</b>
Résultat opérationnel courant	5,3	6,1	(4,2)	0,0	7,1
Résultat opérationnel	(1,1)	3,2	(4,2)	0,0	(2,1)
Part du résultat net des mises en équivalence	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2

## 4.17.1.3.

## AUTRES INFORMATIONS SECTORIELLES

En M€	Services à l'Environnement	Services aux Entreprises	Holding	Eliminations intersecteur	Total au 31/03	
<b>2015</b>						
Total bilan actif (courant et non courant)		876,9	388,6	405,4	(428,6)	1 242,3
Total bilan passif (courant et non courant hors capitaux propres) des activités poursuivies		673,9	234,1	411,5	(428,6)	890,8
Passifs liés à des actifs en cours de cession		0,0	0,0	6,2	0,0	6,2
<b>Total bilan passif (courant et non courant hors capitaux propres)</b>		<b>673,9</b>	<b>234,1</b>	<b>417,6</b>	<b>(428,6)</b>	<b>897,0</b>
<b>Flux au 31 mars 2015</b>						
Investissements corporels et incorporels		21,4	5,5	0,9	0,0	27,8
Amortissements corporels et incorporels		(31,3)	(3,7)	(1,1)	0,0	(36,1)
Perte de valeur		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>2014</b>						
<b>Total bilan actif (courant et non courant)</b>		<b>935,9</b>	<b>384,0</b>	<b>427,4</b>	<b>(472,7)</b>	<b>1 274,5</b>
Total bilan passif (courant et non courant hors capitaux propres) des activités poursuivies		757,4	249,2	421,1	(473,6)	954,0
Passifs liés à des actifs en cours de cession		0,0	0,0	5,5	0,0	5,5
<b>Total bilan passif (courant et non courant hors capitaux propres)</b>		<b>757,4</b>	<b>249,2</b>	<b>426,6</b>	<b>(473,6)</b>	<b>959,5</b>
<b>Flux au 31 mars 2014</b>						
Investissements corporels et incorporels		23,5	5,4	1,1	0,0	30,0
Amortissements corporels et incorporels		(31,2)	(3,3)	(1,3)	0,0	(35,8)
Perte de valeur		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

#### 4.17.2. PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En M€	Continent Européen	France	Continent Américain	Continent Africain	Total au 31 mars
<b>2015</b>					
Chiffre d'affaires (origine des ventes)	175,4	934,7	81,3	4,6	1 195,9
Investissements corporels et incorporels	7,6	16,9	2,3	1,1	27,8
Amortissements corporels et incorporels	(7,5)	(23,3)	(4,8)	(0,5)	(36,1)
Total immobilisations corporelles nettes	92,9	283,9	53,0	3,8	433,7
<b>2014</b>					
Chiffre d'affaires (origine des ventes)	197,9	965,4	98,3	0,3	1 261,9
Investissements corporels et incorporels	6,1	21,2	2,4	0,4	30,0
Amortissements corporels et incorporels	(6,5)	(24,2)	(5,0)	(0,0)	(35,8)
Total immobilisations corporelles nettes	97,7	282,0	47,8	0,3	427,8

#### 4.18. DOTATIONS AUX PROVISIONS

En M€	2015 6 mois	2014 6 mois
Dotations actif circulant	0,4	1,3
Dotations provisions pour risques et charges	1,6	1,6
<b>Total</b>	<b>2,0</b>	<b>2,9</b>

#### 4.19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En M€	2015 6 mois	2014 6 mois
Produits de cession d'immobilisations corporelles	2,3	0,4
Production immobilisée	0,2	0,2
Reprises de provisions sur immobilisations corporelles	0,5	0,1
Reprises de provisions sur actifs circulants	0,3	2,1
Reprises de provisions pour risques et charges	2,1	2,2
Transferts de charges exploitation	0,8	2,1
Subventions d'exploitation et d'investissement	0,6	0,2
Divers	0,4	0,3
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>7,2</b>	<b>7,6</b>
VNC des immobilisations cédées	(2,1)	(0,4)
Pertes sur créances irrécouvrables et abandons de créances	(0,1)	(0,9)
Redevances	(1,3)	(1,2)
Jetons de présence versés	(0,1)	(0,0)
Divers	(1,4)	(0,9)
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(3,5)</b>

#### 4.20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	2015 6 mois	2014 6 mois
Restructuration Multiservices	(0,5)	(1,6) Risque TVA CRS
Italie - litige foncier	(1,0)	(0,5) Contrôle URSSAF Derichebourg Propreté
		(2,0) Charges non récurrentes Maintenance aéronautique
		(2,9) Provision fermeture décharge CRS
		(1,6) Litiges Belgique (SNCB et Prud'hommes)
		(0,2) Risque client sur années antérieures San Germano
		(0,4) Coûts de démarrage Derichebourg Maroc
<b>Total autres charges opérationnelles</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(9,2)</b>

#### 4.21. FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour une meilleure appréciation du coût de la dette sont calculés en rapprochant les frais financiers payés avec les produits financiers perçus au titre des placements réalisés et en prenant en compte l'incidence des couvertures de taux.

Tous les éléments n'entrant pas dans cette définition font l'objet si nécessaire d'une ligne spécifique.

En M€	2015 6 mois	2014 6 mois
Intérêts des emprunts, des découverts bancaires, de l'affacturage	(6,2)	(11,0)
Intérêts des comptes courants	0,0	0,1
Intérêts leasing	(1,2)	(1,2)
Dividendes	0,0	
Revenus des VMP et équivalents de trésorerie	0,0	0,0
Couverture de taux et autres charges et produits financiers	(2,3)	(3,6)
<b>Frais financiers nets</b>	<b>(9,7)</b>	<b>(15,7)</b>
Gains et pertes de change	2,8	(0,7)
Charges d'intérêts sur retraites et pensions	(0,2)	(0,4)
Autres	(0,4)	1,0
<b>Gains et pertes de change et autres</b>	<b>2,1</b>	<b>(0,1)</b>
<b>Dépréciation créance financière (1)</b>		<b>(12,8)</b>

(1) Une dépréciation de 12,8M€ a été comptabilisée suite au jugement de première instance défavorable dans le litige initié par Derichebourg Environnement et visant à obtenir le remboursement de l'acompte de 15M€ versé en 2007 dans le cadre d'un projet d'acquisition en Italie finalement abandonné. La valeur nette de cette créance a été ramenée à zéro. Le Groupe conteste en appel la décision de première instance.

## 4.22. IMPOTS SUR LES RESULTATS

### 4.22.1. PAR NATURE

En M€	2015 - 6 mois	2014 - 6 mois
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	12,5	(30,8)
Impôt courant	(2,6)	(0,8)
Impôt différé	3,8	(0,8)
<b>Charge totale d'impôt</b>	<b>1,2</b>	<b>(1,5)</b>
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>9,86%</b>	<b>4,90%</b>

Le produit d'impôt différé s'explique par le passage sur le semestre, de 34,43% à 38%, du taux d'impôt utilisé pour calculer les impôts différés actifs sur les reports déficitaires, les différentes contributions additionnelles à l'IS étant amenées à perdurer.

### 4.22.2. CHARGE EFFECTIVE D'IMPOTS

	2015 - 6 mois	2014- 6 mois (1)
Charge ou produit d'impôt théorique	(4,7)	10,6
Effet des reports variables	3,9	0,0
Dépréciation des impôts différés actifs	(2,2)	(3,8)
Différences permanentes fiscales	4,9	(4,2)
Différences permanentes liées aux retraitements de consolidation	(0,7)	(4,2)
Différences de taux d'impôt sur sociétés étrangères	0,1	0,0
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>1,2</b>	<b>(1,5)</b>

(1) La preuve d'impôt 2014 a été retraitée de l'application rétrospective des normes IFRS 10 et IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21.

La charge effective d'impôt du Groupe est déterminé sur la base du résultat des activités poursuivies avant impôts, retraité de la quote-part dans les résultats des entreprises associées.

Pour les comptes semestriels 2015, la réconciliation de la charge effective d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition de 38%.

#### 4.22.3. INTEGRATION FISCALE

Le Groupe DERICHEBOURG a opté en France pour le régime d'intégration fiscale qui permet de compenser les résultats fiscaux des filiales françaises détenues directement ou indirectement à 95%. Les sociétés consolidées concernées par ce régime ont signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale.

L'économie d'impôt réalisée par le Groupe intégré DERICHEBOURG s'élève à 5,2 M€.

#### 4.22.4. ANALYSE DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

En M€	31-03-15	30-09-14
Activation de déficits	29,9	29,2
Différences temporelles	2,6	2,6
Retraitement provisions réglementées	(12,4)	(11,3)
Avantages sociaux	10,5	9,3
Location financement	(1,8)	(1,3)
Elimination de résultats internes	2,2	2,2
Ecart d'évaluation	(15,6)	(14,3)
Retraitements IFRS	1,9	1,2
Autres natures	3,5	1,5
<b>Impôts différés nets</b>	<b>20,6</b>	<b>19,0</b>
dont		
Impôts différés actifs	42,2	39,2
Impôts différés passifs	21,6	20,1
<b>Impôts différés nets</b>	<b>20,6</b>	<b>19,0</b>

Le Groupe dispose de déficits fiscaux générés, principalement en France, pour un montant de 101 M€. Ces déficits sont indéfiniment reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés les ayant générés étant entendu que la loi de finances rectificative pour 2011 a modifié les modalités d'imputation de ces déficits qui au-delà d'une franchise de 1 M€ ne peuvent plus être imputés qu'à hauteur de 50% du résultat taxable. Les actifs d'impôts différés au titre de ces déficits ont été reconnus à hauteur de 30 M€, car le Groupe a considéré qu'il disposera dans un horizon de 3 ans de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

## 4.23. RESULTAT PAR ACTION

		2015-6 mois	2014-6 mois
Résultat net revenant aux actionnaires de la société (en M€)	(A)	13,7	(32,1)
Résultat net d'impôt part du groupe des activités arrêtées ou en cours de cession (en M€)	(B)		0,0
Résultat Net Part de Groupe après neutralisation des activités arrêtées ou cédées (en M€)	(C)	13,7	(32,1)
Impact sur le résultat de la dilution (1)	(D)	0,4	0,4
Résultat après dilution	(E)	14,1	(31,7)
Nombre d'actions ordinaires à la clôture de l'exercice		168 082 030	168 082 030
Titres d'autocontrôle		7 838 343	3 147 840
Nombre d'actions ordinaires à la clôture de l'exercice diminué des titres d'autocontrôle		160 243 687	164 934 190
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires à la clôture de l'exercice diminué des titres	(F)	160 243 687	164 934 190
ABSA (2)		3 583 616	3 583 616
Nombre d'actions ordinaires à la clôture de l'exercice après dilution diminué des titres d'autocontrôle	(G)	163 827 303	168 517 806
<b>Résultat de base par action (en €) (hors activités arrêtées)</b>	(C)/(F)	<b>0,1</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Résultat de base par action après dilution (en €)</b>	(E)/(G)	<b>0,1</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Résultat par action après résultat des activités arrêtées ou cédées</b>	(A)/(F)	<b>0,1</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Résultat par action après résultat des activités arrêtées ou cédées après dilution</b>	(A+D)/(G)	<b>0,1</b>	<b>(0,2)</b>

(1) Taux utilisé 5%

(2) Tous les BSA sont convertis par hypothèse

## 4.24. ENGAGEMENTS

### 4.24.1. DETAIL DES ENGAGEMENTS DONNES

En M€	Cautions	Garanties	Total au 31-03-15	Total au 30-09-14
Loyer	0,5		0,5	0,5
Institutions financières - Prêts	0,1	0,6	0,7	0,3
Institutions financières - Marchés	(1) 5,5	38,7	44,2	36,7
Travail Temporaire	(2) 12,5		12,5	12,5
Engagements fiscaux	0,6		0,6	0,6
Divers	1,7		1,7	1,9
<b>Total</b>	<b>21,0</b>	<b>39,3</b>	<b>60,3</b>	<b>52,6</b>

(1) Cautions données par la maison mère à l'organisme financier délivrant la garantie légale pour l'activité de Travail temporaire.

(2) Cautions données conformément au cahier des charges de certains marchés.

### Etat des nantissements

Dans le cadre de la garantie de l'endettement bancaire, Derichebourg SA a accordé au profit des banques participant au crédit 2014 les nantissements suivants :

- nantissement portant sur 67% des actions de la société Derichebourg Environnement,
- nantissement portant sur 100% des actions de la société Derichebourg Multiservices.

#### 4.24.2. DETAIL DES ENGAGEMENTS RECUS

- Lignes de crédit confirmées non utilisées au 31 mars 2015

Ligne d'affacturage 12 M€

Concours bilatéraux Derichebourg Recycling USA 20 MUSD

Concours bilatéraux Allemagne 11 M€

Concours bilatéraux Belgique 5 M€

Concours bilatéraux France 1 M€

- Garantie émise par la société Cordofin pour 15 M€ relative au projet d'acquisition abandonnée en Italie

#### 4.24.3. CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe a conclu des contrats de locations sur certains équipements. Ces locations ont une durée moyenne de 3 à 5 ans.

##### 4.24.3.1. CONTRATS DE LOCATION SIMPLES

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants au 31 mars 2015 :

Engagements futurs minimum - Locations simples		
En M€	31-03-15	31-03-14
< à 1 an	(10,6)	(12,5)
> à 1 an et < 5 ans	(17,3)	(23,0)
> à 5 ans	(10,2)	(7,0)
<b>Total</b>	<b>(38,0)</b>	<b>(42,5)</b>

En M€	31-03-15	31-03-14
Loyers en charge sur l'exercice	(12,5)	(13,9)
<b>Total</b>	<b>(12,5)</b>	<b>(13,9)</b>

#### 4.24.3.2. CONTRATS DE LOCATION EN CREDIT-BAIL

Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location en crédit-bail sont les suivants au 31 mars 2015 :

Engagements futurs minimum - Locations en crédit-bail		
En M€	31-03-15	31-03-14
< à 1 an	(21,6)	(21,1)
> à 1 an et < 5 ans	(50,8)	(42,8)
> à 5 ans	(8,3)	(17,4)
<b>Total</b>	<b>(80,7)</b>	<b>(81,3)</b>

En M€	31-03-15	31-03-14
Redevances sur l'exercice	(12,3)	(12,4)
<b>Total</b>	<b>(12,3)</b>	<b>(12,4)</b>

#### 4.25. LITIGES SIGNIFICATIFS

##### 4.25.1. ITALIE

•La filiale Derichebourg Environnement avait signé en août 2007 un protocole confidentiel réitéré en décembre 2007 portant sur l'acquisition d'une société exploitant en Italie deux centres de recyclage équipés chacun d'un puissant broyeur. Cette acquisition aurait conféré au Groupe une position de leader en Italie et permis la mise en œuvre de synergies avec l'activité déjà développée. La non-réalisation des conditions suspensives, à la dernière date de réalisation, 28 décembre 2008, et l'échec des négociations complémentaires ont rendu caduque l'opération selon Derichebourg Environnement. Confrontée aux demandes de réalisation de la transaction par le vendeur, Derichebourg Environnement a entrepris une action judiciaire visant à la reconnaissance par l'autorité judiciaire de l'annulation du protocole, la restitution de l'acompte de 15 M€, et le versement d'indemnités compte tenu des nombreuses anomalies décelées.

Le 4 mars 2014, le Tribunal a rendu une première décision, partielle, défavorable au Groupe mais n'a pas statué sur les demandes de la partie adverse. L'acompte versé a été provisionné intégralement par prudence. Le Groupe a fait appel de cette décision qu'il considère mal fondée en faits et en droit. La décision n'est pas attendue avant fin 2016 ou début 2017.

L'exécution forcée du protocole initial, pour autant qu'elle soit possible en droit, se traduirait par un décaissement de 43 M€ pour la société. Le Groupe considère, en lien avec ses avocats, ce risque comme faible.

•En novembre 2013, le dirigeant (administrateur délégué) de la filiale italienne de l'activité Multiservices avait été placé en détention provisoire, dans le cadre d'une enquête relative à une procédure de passation de marchés publics en Campanie. Compte tenu du blocage des opérations de la Société que son incapacité pouvait provoquer, son mandat d'administrateur délégué a été révoqué. Il a été libéré depuis, et demeure assigné à résidence. La Société ne connaît pas les éventuels griefs qui pourraient, le cas échéant, lui être faits, et n'est pas en mesure à ce stade d'évaluer un éventuel risque financier.



#### 4.25.2. BELGIQUE

•Un contrôle fiscal est en cours sur la filiale belge GEORGE portant sur l'identification des fournisseurs de métaux et de ferrailles pour les exercices 2006 à 2010. L'administration fiscale estime que la société n'a pas respecté la législation en matière d'identification à la TVA des fournisseurs et a rejeté la déductibilité des factures d'achat jugées non conformes. Cela aurait pour conséquence une augmentation de l'IS de 5 M€ majoré des intérêts légaux.

La société conteste ce redressement estimant notamment que :

- la législation belge en vigueur à cette époque ne donnait aucun pouvoir légal pour identifier ces revendeurs de métaux ;
- un contrôle avait été effectué sur ces exercices-là en 2008 pendant lequel ces questions avaient été abordées sans soulever de commentaires particuliers.

La société détient la copie de la carte d'identité de la plupart des fournisseurs, procédure supérieure à l'exigence légale.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2015, la totalité des montants ayant été contestés par la société, qui a entamé une procédure contentieuse à la suite du rejet de ses réclamations administratives.

•Une action est intentée contre la société GEORGE par la SNCB au titre de la pollution du site de Verviers en Belgique. La société GEORGE conteste sa responsabilité dans une pollution historique et a de surcroît mis en cause les anciens administrateurs et actionnaires. Par jugement de première instance du 1er avril 2014, la société George a été condamné à payer 1,3 M€ majoré des intérêts légaux. Au 30 septembre 2014, la société a comptabilisé une provision de 2,0 M€ montant qui tient compte de garanties reçues par ailleurs. Elle fait appel de cette décision.

En dernier ressort, la demande de la société de mise en cause de la responsabilité des administrateurs a été rejetée.

L'action initiée par George contre les anciens propriétaires n'a pas encore été examinée par la justice.

## 4.26. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 4.26.1. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES NON CONSOLIDEES

Le Groupe est contrôlé par CFER qui détient 50.82% des actions de la société. La société mère ultime est DBG FINANCES enregistrée en Belgique.

En M€	31-03-15	30-09-14
DBG FINANCES	0,02	0,02
<b>Créances sur les parties liées</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>
TBD FINANCES	1,0	1,1
<b>Dettes sur les parties liées</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>
TBD FINANCES	(1,0)	(2,1)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(2,1)</b>
DBG FINANCES	(0,9)	(1,7)
SCI FONDEY RE	NS	NS
SCI DEMUYES	NS	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(1,7)</b>
DBG FINANCES	0,01	0,1
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>

### 4.26.2. TRANSACTIONS ENTRE LE GROUPE ET SES PARTENAIRES DANS LES SOCIETES CONSOLIDEES SELON LES METHODES DE L'INTERGRATION PROPORTIONNELLE ET DE LA MISE EN EQUIVALENC

31-03-15	En M€	Créances clients	Autres actifs courants	Dettes fournisseurs	Emprunts et dettes financières	Chiffre d'affaires	Achats consommés	Charges externes
ALSAFER		0,0		0,2		0,0	(0,5)	
ALLO CASSE AUTO		0,0		0,2	0,1	0,1	(1,2)	
CTR49				0,0			(0,0)	(0,0)
DREYFUS				0,0			(0,1)	
EASO		0,0		0,3		0,0	(1,0)	(0,0)
PLASTIC RECYCLING		0,2	2,0			0,3		
REYFRA		0,1				0,0	(0,1)	
VALERCO		0,0		0,1		0,2	(0,0)	(0,2)
VALREN		0,0	0,3			0,0		(0,0)
<b>TOTAL</b>		<b>0,4</b>	<b>2,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(0,2)</b>

31-03-14	En M€	Créances clients	Autres actifs courants	Dettes fournisseurs	Emprunts et dettes financières	Chiffre d'affaires	Achats consommés	Charges externes
ALSAFER		0,0		0,2		0,0	(0,5)	(0,0)
ALLO CASSE AUTO		0,0		0,5	0,1	0,1	(1,7)	
CTR49				0,0			(0,0)	(0,0)
DAC				0,0			(0,0)	
EASO		0,0		0,3		0,0	(0,9)	
PLASTIC RECYCLING		0,1	2,0			0,2		
REYFRA		0,1				0,2		
ROHR		0,0				0,0		
VALERCO		0,0		0,1		0,1		(0,2)
VALREN		0,0	0,3	0,0		0,0		(0,1)
<b>TOTAL</b>		<b>0,3</b>	<b>2,3</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(0,3)</b>

#### 4.27. INFORMATIONS SOCIALES

Charges de personnel par nature		
En M€	2015-6 mois	2014-6 mois retraité
Rémunération du personnel	264,7	267,8
Charges sociales	93,2	96,3
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	1,9	1,0
Autres charges de personnel	(10,7)	(9,1)
<b>Total</b>	<b>349,1</b>	<b>356,0</b>

## **Derichebourg**

Période du 1er octobre 2014 au 31 mars 2015

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle**

**Denjean & Associés Audit**  
19 rue de Presbourg  
75016 Paris  
SAS au capital de € 100.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Derichebourg**

Période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Derichebourg, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 de l'annexe des comptes consolidés semestriels qui expose notamment les effets liés à l'application d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats » d'une part, ainsi que ceux liés à l'application d'IFRIC 21 « Taxes » d'autre part.

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 22 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

Denjean & Associés Audit

ERNST & YOUNG Audit